Zeitschrift: Revue de linguistique romane
Herausgeber: Société de Linguistique Romane
Band: 65 (2001)
Heft: 257-258

Artikel: Parties du corps actives et passives
Autor: Lavric, Eva
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-400026

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 06.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

PARTIES DU CORPS ACTIVES ET PASSIVES

Deux jours plus tard, vers l'heure où il faut se résoudre à allumer ou à fermer les yeux, j'eus soudain l'idée de me nouer autour du cou la ceinture de soie noire de ma robe de chambre; je dominais parfaitement la situation et me considérais comme la caricature d'un vizir tombé en disgrâce, mais la seule velléité de cette parodie suffit à provoquer l'apparition d'un de ces délicieux enfants. Je dus achever cette scène dans la peau de son cheval, la ceinture passée comme bridon entre mes dents.

(Wal 276)

1. Trois options de base

Cette contribution vise à donner une vue d'ensemble de toute la gamme des constructions possibles avec les noms désignant des parties du corps en français, dans le but de dégager les principes généraux qui régissent l'usage de l'article défini, du pronom personnel datif et du déterminant possessif dans tout ce domaine.

On s'attachera d'abord à identifier de manière exhaustive les types d'exemples pertinents, pour les ramener ensuite à un principe fondamental unique, principe par rapport auquel seront définies enfin des exceptions dont on fera l'analyse.

Une telle démarche permet de réduire une complexité initiale sans la simplifier abusivement, et par là d'expliquer et de comprendre véritablement ce phénomène linguistique que constitue la détermination des noms désignant des parties du corps(1), non seulement en français – langue étudiée –, mais encore en allemand et en espagnol, qui serviront de langues de référence(2).

---

(1) Pour plus de simplicité, on parlera par la suite de «parties du corps», là où en réalité il faudrait dire: «noms» voire «syntagmes nominaux désignant des parties du corps».

(2) La présente étude s'inscrit dans le cadre d'une étude beaucoup plus vaste de la détermination nominale en français, en allemand et en espagnol (Lavric 2000).

Les noms désignant des parties du corps – et quelques autres noms regroupés avec eux sous la désignation d'«inaliénables» – se caractérisent en français (comme dans d'autres langues) par une variante de détermination particulière, à cheval entre la syntaxe et la sémantique: c'est la possibilité d'exprimer le «possesseur» de l'inaliénable en question par un pronom personnel ou réflexif au datif, tandis que la partie du corps elle-même porte tout simplement l'article défini(3).

I) *Je me suis cassé le bras*
Il m'a caressé la joue
Elle lui a attaché un foulard au cou

Cette expression du possesseur par un pronom datif est quelque chose de remarquable et d'exceptionnel; elle n'est pourtant pas obligatoire et se trouve ainsi en concurrence, dans la plupart des constructions concernées, avec des formes de détermination plus classiques quand il s'agit de marquer l'anaphore associative, et plus concrètement, d'introduire les parties d'un tout mentionné préalablement.

Il y a d'abord le déterminant possessif, qui combine en un seul mot la marque sémantique de la définitude avec la désignation du possesseur:

II) *Elle a effleuré mon épaule*
Elle a coupé ses cheveux
Il a regardé tes seins

Et il y a enfin, troisième possibilité, l'article défini tout seul, expression de la définitude pure et simple, qui laisse le possesseur implicite, mais qui est souvent tout à fait suffisante lorsque ce possesseur est nommé par exemple dans le sujet:

---

(3) Se comportent comme des «inaliénables» les vêtements et parties de vêtements (cf. Krohn 1980, Andrews 1987.53), ainsi que des manifestations physiques comme le souffle, la voix ou la démarche et des entités psychiques et spirituelles comme l'âme, l'esprit, la mémoire, etc. (cf. Ebert 1982.64-65 pour l'allemand, Mourin 1981.343 et Kliffer 1984.201 pour le français).

De plus, il existe des parallèles avec les noms de parenté et les substantifs relationnels en général (cf. Ebert 1982.65-71, Krohn 1980.32, Spanoghe 1995.231).

Le statut d'inaliénabilité n'est pas en soi inhérent à certains types de substantifs; il correspond plutôt à une question de perspective. Ainsi, un verbe de destruction peut conduire à une identification qui confère l'inaliénabilité à des éléments quelque peu inespérés: *Quand j'étais chez le médecin, on m'a tiré dans les pneus* (Kliffer 1984.201) (cf. aussi Isačenko 1965.24), tandis qu'une partie du corps d'un animal destinée à être mangée perd par là même ce statut (cf. Ebert 1982.68-69).

III) Il a levé les yeux
Elle montre la maison du doigt
J'ai la tête qui tourne

Trois options fondamentales, donc[4]:
- le possessif (Poss)
- l'article défini (Art déf)
- la combinaison de l'article défini avec un pronom datif (Art déf + Pr dat)

2. Treize cas, trente-sept variantes

Les trois options présentées se partagent le domaine en question suivant des critères sémantico-syntaxiques qui, de prime abord, affichent une complexité presque irréductible[5]. Aussi Barry J. Andrews 1987, dans son étude contrastive français-anglais, ne distingue-t-il pas moins de treize cas avec, chacun, trois ou quatre sous-cas différents; ce qui correspond à un total de trente-sept variantes à expliquer.

En voici une version la plus abrégée possible, précédée d'un tableau synoptique qui en explique la systématique.

(4) Une quatrième variante, la combinaison d'un possessif avec un pronom datif (*l'adjudant me serre mes deux mains emmenottées*, Andrews 1987.50) est colloquiale et surtout extrêmement rare dans les trois langues considérées. En effet, la double indication du possesseur dans de tels exemples est hautement redondante (cf. Kliffer 1984.200 pour le français et Demonte 1988 pour l'espagnol); elle semble être induite et rendue possible dans l'exemple cité par la présence de l'adjectif (cf. ci-dessous, 5a), combinée avec l'idiomaticité de l'expression *serrer la main à quelqu'un*.

(5) N'oublions pas qu'il existe en outre, dans le domaine de la syntaxe / détermination des parties du corps, toute une série d'expressions figées, qui restent étrangères aux oppositions paradigmatiques décrites: *lui sauver la vie, perdre la raison, retenir son souffle...* (cf. Kliffer 1984.201).

Tableau synoptique de la typologie d'Andrews 1987

X et Y désignent deux personnes (différentes).
pdc = partie du corps

	Sujet	Verbe	COD	Syntagme prép.	Commentaire
1	X (pers.)	trans.	1 pdc de X	----------	1 pers., 1 pdc
2	X (pers.)	trans.	1 pdc de Y	----------	2 pers., 1 pdc
3	X (pers.)	trans.	1 pdc de X	autre pdc de X	1 pers., 2 pdc
4	X (pers.)	trans.	1 pdc de X	1 pdc de Y	2 pers., 2 pdc
5	X (pers.)	trans.	pas une pdc	1 pdc de X	1 pers., 1 pdc
6	X (pers.)	trans.	pas une pdc	1 pdc de Y	2 pers., 1 pdc
7	X (pers.)	intrans.	----------	1 pdc de X	1 pers., 1 pdc
8	X (pers.)	intrans.	----------	1 pdc de Y	2 pers., 1 pdc
9	Z non hum.	intrans.	----------	1 pdc de X	1 pers., 1 pdc
10-13 Cas spéciaux				synt. prép. / compl. circ. / c. du COD	
10				1 pdc de X syntagme prépositionnel	
11	X (pers.)			1 pdc de X (+ adj.) c. circ. détaché	
12	1 pdc de X				
13	X (pers.)	avoir	1 pdc de X	adj. / s. prép. / relative = c. du COD	

Ce tableau montre bien que la typologie d'Andrews repose sur une systématique onomasiologique indépendante de la langue étudiée. Si Andrews introduit chacun de ses treize types par un exemple anglais, cela ne signifie pas que sa systématique soit basée fondamentalement sur cette langue; en effet, mis à part un seul cas (6/1), l'anglais met le possessif partout[6]. La taxinomie d'Andrews révèle la complexité du système français, puisque chacun des ses types onomasiologiques correspond dans cette langue à trois ou quatre sous-cas différents. La vision qui s'en dégage a l'avantage d'être exhaustive du point de vue syntaxique.

(6) Selon Junker / Martineau 1987 (citées d'après Kolde 1996.361), la prédilection de l'anglais pour le possessif est due à l'absence d'un pronom réflexif datif dans cette langue (cf. aussi Ebert 1982.72).

La typologie d'Andrews 1987[7]

1. X–Vt–Ax *I wash my hands*
a) je me lave les mains (X–se Vt–déf–Ax)
b) il haussa les épaules (X–Vt–déf–Ax)
c) Jean pointe son index (X–Vt–poss–Ax)

2. X–Vt–Ay *I took his arm*
a) je lui ai pris le bras (X–lui Vt–déf–Ay)
b) on approcha son bras du cou de sa mère (X–Vt–poss–Ay)
c) j'observais son dos[8] (X–Vt–poss–Ay)

3. X–Vt–Ax–prép–Bx *She took her head in her hands*
a) il se prend la tête dans la main (X–se Vt–déf–Ax–prép–déf–Bx)
b) elle passe les mains dans ses cheveux (X–Vt–déf–Ax–prép–poss–Bx)
c) elle passe sa main dans ses cheveux (X–Vt–poss–Ax–prép–poss–Bx)
d) elle passe la main dans les cheveux (X–Vt–déf–Ax–prép–déf–Bx)
e) elle se peigne les cheveux avec ses mains (X–se Vt–déf–Ax–prép–poss–Bx)

---

(7) Voici comment Andrews (1987.39-40) explique les éléments de ses formules:
«X = une personne (normalement sujet du verbe)
Y = une personne autre que X
Z = un sujet non-animé
Ax = une partie du corps de X
Bx = une autre partie du corps de X
Ay = une partie du corps de Y quand il y a aussi Ax
Vt = verbe transitif
Vi = verbe intransitif
prép = préposition
déf = article défini
poss = adjectif possessif
COh = complément d'objet humain
COnh = complément d'objet non-humain
se Vt = le pronom réflexif datif, qui indique que le possesseur est X (sujet du verbe)
lui V = le pronom datif indique que le possesseur est une personne autre que le sujet.»

(8) À la différence des cas 2a et 2b, le verbe en 2c «dénote un sentiment, une action mentale, un état qui dure, plutôt qu'une action physique» (p. 49).

4. X–Vt–Ax–prép–By *I put my hand on her knee*
a) elle mit sa main sur ma joue
(X–Vt–poss–Ax–prép–poss–By)
b) il pose la tête sur son genou
(X–Vt–déf–Ax–prép–poss–By)
c) il lui pose la main sur l'épaule
(X–lui Vt–déf–Ax–prép–déf–By)
d) il lui pose sa main sur l'épaule
(X–lui Vt–poss–Ax–prép–déf–By)

5. X–Vt–COh/nh–prép–Ax *She hit him with her hand*
He put the pen in his mouth
a) il indique la maison du doigt
(X–Vt–COh/COnh–prép–déf–Ax)
b) il la serrait dans ses bras
(X–Vt–COh/COnh–prép–poss–Ax)
c) je me mets de la crème sur le visage
(X–se Vt–COh/COnh–prép–déf–Ax)

6. X–Vt–COh/nh–prép–Ay
(1) *I touched her on the shoulder*
il l'embrasse sur la joue (X–Vt–COh(=Y)–prép–déf–Ay)
(2) *He put the hat on her head*
il lui flanque une tape sur les cuisses
(X–lui Vt–COnh–prép–déf–Ay)

7. X–Vi–prép–Ax *He gesticulated with his head*
a) il approuve de la tête[9] (X–Vi–prép–déf–Ax)
b) elle joue avec ses doigts (X–Vi–prép–poss–Ax)

8. X–Vi–prép–Ay *He plays with her hair*
a) il joue avec ma main (X–Vi–prép–poss–Ay)
b) il lui tape dans le dos (X–lui Vi–prép–déf–Ay)

9. Z–Vi–prép–Ax *Tears trickled down her cheeks*
a) la lumière tombait sur son visage
(Z–Vi–prép–poss–Ax)
b) une idée m'est venue à l'esprit[10]
(Z–lui Vi–prép–déf–Ax)
c) ses cheveux tombaient jusqu'aux hanches
(Z–Vi–prép–déf–Ax)

---

(9) «*de + la partie du corps* dénote la façon dont l'action est accomplie» (p. 75).
(10) «expressions stéréotypées [...] processus mentaux» (p. 79).

10. Le syntagme prépositionnel[11]
a) un geste de la main / la peau de son visage[12]
b) cet homme aux yeux gris[13]
c) sous les yeux,... / ..., au-dessus de son front[14]
d) avec sa plante sous le bras / la lueur dans ses yeux[15]
e) les bras croisés sur ses genoux
/ un grand couteau planté entre les épaules[16]

11. Les compléments circonstanciels détachés[17]
(1) il entra, le dos voûté
(2) il entra, une boîte sous le bras

12. La partie du corps est sujet du verbe
My heart was beating
la tête me tourne
sa bouche s'arrondit[18]

13. avoir + partie du corps[19] X–avoir–déf–Ax–(qui–Vi)
j'ai le cœur qui bat fort
il a les yeux tout rouges
il a les pieds sur terre

Cette taxinomie onomasiologique d'Andrews comporte un avantage crucial: elle est exhaustive, puisqu'elle repose sur le fondement empirique d'un très vaste corpus; de plus, chacune des variantes est illustrée par un nombre considérable d'exemples authentiques. Elle peut donc servir de base à une étude plus avancée, qui s'efforcera surtout d'en réduire la complexité en révélant les principes profonds qui font l'unité sémantico-syntaxique du domaine en question.

---

(11) Exception faite de (b), on peut toujours utiliser tant l'article défini que le possessif, c'est pourquoi tous les exemples sont doubles.
(12) «complément de nom» (p. 81).
(13) «préposition *à* [...] pour caractériser», «cas spécial» (p. 84); voir ci-dessous, 5d; contraste avec l'allemand!
(14) «syntagmes détachés» (p. 85).
(15) «fonction plutôt adverbiale» (p. 86).
(16) «adjonction d'un participe passé devant le syntagme prépositionnel» (p. 87).
(17) Seul l'article défini est possible, voir ci-dessous, 5d; contraste avec l'allemand!
(18) Le premier cas est «rare», c'est le second qui se produit «la plupart du temps» (p. 95); voir ci-dessous, 5c; contraste avec l'espagnol!
(19) Spécialité française; voir ci-dessous, 5d; contraste avec l'allemand!

3. Un seul principe fondamental

Pour découvrir le critère fondamental qui régit le choix entre les trois options – possessif, article défini, et article défini + pronom datif –, on se servira de l'explication qu'Andrews lui-même donne de ses exemples les plus simples, les exemples 1a et 1b:

1 a) je me lave les mains: «action faite par le sujet *à* une partie de son corps [...] partie *immobile*», p. 40.

1 b) il haussa les épaules: «action faite *avec* une certaine partie du corps, [...] partie *mobile*», p. 41.

Il s'agit d'une distinction entre parties du corps actives et passives, c'est-à-dire entre, d'une part, les parties du corps qui participent au mouvement ou à l'action, et d'autre part, celles qui sont affectées par l'action en tant qu'objet de celle-ci. C'est cette distinction qui détermine, au moins dans les phrases simples du type 1, le choix entre l'article défini tout seul, utilisé pour les parties du corps actives (exemple 1b) et l'article défini assorti d'un pronom datif (exemple 1a), spécialiste des parties du corps passives[20]. Cf. Langacker 1968.65:

> Possessor deletion [cad., la détermination par l'article défini seul] applies when the verb denotes *an action by* the body part in question. [...] On the other hand, the dative construction is used when the verb indicates *an action applied to* the body part in question.

Cette règle est connue, mais ceux qui l'ont établie ne la vérifient que sur des constructions extrêmement simples. L'intérêt consiste à la confronter à une taxinomie exhaustive comme celle d'Andrews 1987, afin de vérifier l'ampleur et les limites du champ où elle s'applique.

Laissant de côté pour l'instant l'emploi du possessif, on vérifiera donc si tous les exemples-types donnés par Andrews pour l'article défini simple correspondent à des parties du corps actives, et tous ses exemples d'article défini + pronom datif, à des parties du corps passives. (Les exemples-types non mentionnés encore sont ceux qui comportent le possessif.)

---

(20) Kliffer 1984.189-190 oppose les deux types «Reflexive Body Move (RMB)» d'une part et «pseudo-transitives» de l'autre. Cette dernière désignation est bien trouvée: en effet, les parties du corps actives qui sont objet d'un verbe transitif n'obéissent pas aux règles courantes de passivisation (cf. pour l'allemand, Isačenko 1965.21-22, et pour le français et l'espagnol, Roegiest / Spanoghe 1991.87, qui citent également Hatcher 1944a.462 et Cartagena 1972.82).

confirment la règle		exceptions	exemples
pdc active art. déf.	pdc passive art. d. + pr. dat.		
	1a		je me lave les mains
1b			il haussa les épaules
	2a		je lui ai pris le bras
3a	3a		il se prend la tête dans la main
3b			elle passe les mains dans ses cheveux
3d		3d mais «rarement»	elle passe la main dans les cheveux
	3e		elle se peigne les cheveux avec ses mains
4b			il pose la tête sur son genou
4c	4c		il lui pose la main sur l'épaule
	4d		il lui pose sa main sur l'épaule
5a			il indique la maison du doigt
	5c		je me mets de la crème sur le visage
	(6/1)	6/1 mais pron. accus.	Il l'embrasse sur la joue
	6/2		il lui flanque une tape sur les cuisses
7a			il approuve de la tête
	8b		il lui tape dans le dos
	9b		une idée m'est venue à l'esprit
		9c mais «peu d'exemples»	ses cheveux tombaient jusqu'aux hanches

À partir du numéro 10 (cas spéciaux), les critères ne s'appliquent plus, soit parce que la distinction parties du corps actives / passives n'est plus de mise, soit parce que les exemples contredisent le principe général (type 12: *la tête me tourne* – elle peut pourtant être considérée comme active).

L'examen de toute la gamme de variantes décrites et illustrées par Andrews montre pourtant très clairement que – à part quelques exceptions qu'il faudra décrire – le principe fondamental qui gouverne le choix entre article défini d'une part et article défini + pronom datif de l'autre est bien la distinction entre parties du corps actives et passives, telle qu'elle a été décrite par Andrews pour ses variantes 1a et 1b. Mis à part les cas spéciaux, ce principe explique pratiquement toutes les variantes des cas 1 à 9, même les exemples très sophistiqués comme 4c (*il lui pose la main sur l'épaule*), avec deux personnes et deux parties du corps concernées.

Restent à déterminer la distribution du déterminant possessif et les principes qui régissent, dans le cadre qui vient d'être établi, les possibilités de son emploi. Cela peut se faire en ajoutant, dans le tableau ci-dessus, les exemples affectés du possessif; ils seront rangés suivant le cas soit du côté des parties du corps actives, soit du côté des parties du corps passives.

Les exemples avec le *possessif* sont ajoutés en italiques.			
pdc active art. déf.	pdc passive art. d. + pr. dat.	exceptions	exemples
	1a		je me lave les mains
1b			il haussa les épaules
1c			Jean pointe *son* index
	2a		je lui ai pris le bras
	2b		on approcha son bras du cou de sa mère
	2c		j'observais son dos
3a	3a		il se prend la tête dans la main
3b	*3b*		elle passe les mains dans ses cheveux
3c	*3c*		elle passe sa main dans ses cheveux
3d		3d mais «rarement»	elle passe la main dans les cheveux
3e	3e		elle se peigne les cheveux avec ses mains
4a	*4a*		elle mit sa main sur ma joue
4b	*4b*		il pose la tête sur son genou
4c	4c		il lui pose la main sur l'épaule
4d	4d		il lui pose sa main sur l'épaule
5a			il indique la maison du doigt
5b			il la serrait dans ses bras
	5c		je me mets de la crème sur le visage
	(6/1)	6/1 mais pron. accus.	Il l'embrasse sur la joue
	6/2		il lui flanque une tape sur les cuisses
7a			il approuve de la tête
7b?	*7b?*		elle joue avec ses doigts
	8a		il joue avec ma main
	8b		il lui tape dans le dos
	9a		la lumière tombait sur son visage
	9b		une idée m'est venue à l'esprit
		9c mais «peu d'exemples»	ses cheveux tombaient jusqu'aux hanches

Dans les cas spéciaux, le possessif est toujours possible, sauf en 10b, 11 et 13, qui devront être expliqués séparément.

Il s'avère que le possessif s'utilise aussi bien pour les parties du corps actives que pour les parties du corps passives, et qu'il se trouve en fait en concurrence avec chacune des deux variantes dans la quasi-totalité des cas étudiés.

On se référera ici à des exemples comme 4a à 4d *(elle mit sa main sur ma joue; il pose la tête sur son genou; il lui pose la main sur l'épaule; il lui pose sa main sur l'épaule)*, qui illustrent très bien les quatre variantes systématiques possibles lorsqu'on se trouve en présence de deux parties du corps dont l'une est active et l'autre passive, c'est-à-dire dont l'une accomplit l'action que l'autre subit: la partie du corps active sera introduite soit par le possessif, soit par l'article défini tout seul, la partie du corps passive s'exprimera soit par le possessif, soit par l'article défini + pronom datif.

Il est donc possible de formuler dès maintenant la règle générale qui régit l'emploi des trois options fondamentales – possessif, article défini, article défini + pronom datif – dans les constructions impliquant les parties du corps:

parties du corps actives:	article défini ou possessif
parties du corps passives:	article défini + pronom datif, ou possessif

Ce principe rend compte de la grande majorité des exemples-types identifiés par Andrews (1987) pour le français. Mais que se passe-t-il pour les deux langues de référence, l'allemand et l'espagnol? C'est le moment d'introduire dans cette étude une perspective contrastive, en donnant quelques exemples tirés d'un corpus trilingue; les deux premiers comportent des parties du corps actives, et les deux suivants, des parties du corps passives:

IV) Il tremblait, lui, en la prenant dans ses bras
Er dagegen zitterte, als er sie in seine Arme nahm
Él temblaba, al tenerla en sus brazos

(Sim 90 / 99 / 92)

V) Während Holl schon die Zähne zusammenbiß...
Tandis que Holl serrait déjà les dents...
Mientras que Holl apretaba los dientes...

(Inn 104 / 98)

VI) *...cien puertas de siglos tapiaron mi sangre*
...Jahrhunderte von Türen hielten mein Blut verschlossen
...cent portes séculaires ont muré mon sang
(Alb 46-47 / 56-57)

VII) *In den Bauch wollte er ihm das Messer rennen*
Dans le ventre qu'il voulait lui enfoncer le couteau
Le hubiera gustado meterle el cuchillo en la barriga
(Inn 105 / 98)

Sans pouvoir illustrer tous les types distingués par Andrews, ces exemples laissent pourtant entrevoir que le prinicpe des parties du corps actives et passives, établi et illustré pour le français, est valable tout aussi bien en allemand et en espagnol.

4. Deux options stylistiques

Avant de nous pencher sur les exceptions et les cas spéciaux, il convient de jeter un coup d'œil critique sur la prétendue ou véritable équivalence des deux options possibles dans chacun des cas étudiés.

Une telle étude a déjà été faite, d'abord par Hatcher 1944 a et b, et ensuite par un certain nombre de chercheurs qui s'appuient tous sur les résultats de cette pionnière (Kliffer 1984, Roegiest / Spanoghe 1991, ainsi qu'Andrews 1987 lui-même). Elle montre qu'il existe une nuance stylistique (ou même sémantique) unique qui explique la variation entre le possessif d'un côté et les options avec l'article défini, que ce soit l'article défini simple ou l'article défini assorti d'un pronom datif, de l'autre.

Avec l'article défini (assorti ou non d'un pronom datif), l'attention se porte sur la personne entière du possesseur et non sur la partie du corps elle-même, et les actions décrites sont plutôt stéréotypées, typiques, automatiques:

VIII) *Je tournai lentement la tête vers la vitre et je semblai regarder dans cette direction*
(Hand 14)

IX) *Les larmes lui montèrent aux yeux*
(Cel 169)

X) *Il paraissait abattu et soucieux. Il se frottait le cou d'un geste machinal*
(Cam 19)

Le possessif, par contre, «implique une mise en relief de la partie du corps par le fait qu'il la présente comme un objet individuel et détaché existant autonomement» (Hatcher 1944a.458, citée d'après Roegiest / Spanoghe 1991.92), et cette partie du corps se prêtera donc à des actions moins typiques, plus conscientes(21):

XI) Il ne voyait que la tache de son visage et de son cou, celle de ses mains

(Sim 89)

XII) ...de sorte que la peau plus sombre [...] contrastait sur mon dos avec le tissu clair

(Hand 12)

XIII) Je tourne la tête vers le commissaire Coudrier, assis à mon chevet, je lève ma tête en direction d'Élisabeth, penchée sur moi, la tasse de café à la main [...], je baisse la tête vers mes pieds, tout là-bas. Ma tête se lève et se baisse, je vais mieux

(Pen 146)

À remarquer que la distinction observée correspond bien à la différence de sens entre l'article défini et le déterminant possessif (voir Kliffer 1984.198), puisque le type de référence caractéristique de l'article se fait plutôt «en passant», par rapport à l'indication explicite du possesseur dans le possessif, qui confère à cet acte de référence un degré de saillance nettement supérieur (cf. Roegiest / Spanoghe 1991.86)(22).

---

(21) Cf. Spanoghe 1996-1997.225: «Le critère distinctif [...] [est] l'importance que le locuteur attache à la partie du corps concrète et autonome [...], ce qui amène l'emploi du possessif; dans le cas opposé, la partie du corps est considérée comme intégrée dans le geste entier [...] et on préfère se passer de référence explicite au possesseur en employant l'article défini.»

Cf. aussi Spanoghe 1995.226: «...la question des prédéterminants relève, en premier lieu, de l'importance qu'on attache à la caractérisation des parties du corps. Si l'on considère comme important leur aspect concret, le possessif apparaît [...]. Si leurs caractéristiques concrètes sont jugées secondaires par rapport à l'émotion ou la signification du geste qu'elles traduisent, c'est l'article défini qui se présente.»

(22) Si avec le possessif, la partie du corps elle-même devient saillante, le possesseur, lui, s'efface nettement plus que lorsqu'il est exprimé par un pronom datif.

Cf. Spanoghe 1995.222: «...ces deux formalisations particulières (possessif / OI [= objet indirect]) sont une représentation iconique de la différence du degré de participation que l'on accorde au possesseur: formalisé comme possessif, il joue le maigre rôle d'un figurant, mais formalisé en OI [...] il devient un protagoniste.»

Quant à la perspective contrastive, il semble bien que les deux variantes constatées s'appliquent d'une manière analogue aux trois langues comparées, vu que les traductions allemande et espagnole des exemples VIII à XIII – que l'on omettra ici faute de place – correspondent à la version française; en outre, on peut renvoyer aux exemples trilingues IV à VII, qui sont du moins compatibles avec les tendances observées.

5. Quatre exceptions principales

Après cette digression stylistique, il convient de revenir au principe fondamental de la distinction entre parties du corps actives et passives, qui n'a pas encore été précisé dans tous les détails. Car une fois ce principe établi et confirmé, on peut se pencher sur les cas, nombreux mais marginaux, qui constituent des exceptions par rapport à la règle générale – exceptions circonscrites pour la plupart par des critères syntaxiques.

En général, dans tous les cas où l'on est en présence d'une variation libre, c'est le possessif qui constitue la variante marquée du point de vue sémantico-stylistique. À part cela, le possessif est obligatoire dans certains cas et exclu dans d'autres. Toutes ces exceptions, en principe, ne concernent que le français.

On commencera par en éliminer d'abord les moins importantes:

- l'incompatibilité entre un pronom réflexif accusatif et un pronom personnel datif, c'est-à-dire l'impossibilité de formes comme **des feuilles se lui étaient collées aux semelles* (donc: *à ses semelles* avec possessif obligatoire (Hand 11)[23]) (cf. Andrews 1987.77-79)[24];
- l'emploi obligatoire du possessif avec les verbes de perception et de sentiments comme *regarder, voir, aimer*, etc. (cf. Spanoghe 1995.215; voir aussi l'exemple 11 ci-dessus), qui désignent une action qui n'affecte pas physiquement la partie du corps en question (cas 2c d'Andrews, voir note 8; cf. Andrews 1987.49-50, 74): *il voyait ses yeux* (Sim 90), mais non pas: **il lui voyait les yeux*[25];

(23) Spanoghe 1995.214 parle dans ces cas-là de «pseudo-emploi» du possessif.

(24) On a pourtant, en allemand: *...hatten sich ihm an die Sohlen geklumpt*, et en espagnol *...se le habían adherido a las suelas* (Hand 7 / 9); cf. aussi Spanoghe 1995.214.

(25) Même impossibilité en allemand (voir Isačenko 1965.22-23); mais en espagnol: *ya no se me ven las alas* (Alb 39 / 23). Cf. pour plus de détails Spanoghe 1995.215-219, qui constate la possibilité du datif en espagnol et qui donne même un exemple français analogue: *...on lui voyait les côtes* (p. 217).

- le possessif obligatoire dans les exemples qui pourraient prêter à malentendu: *noircis par tes mains, mes meubles, mes murs* (Alb 87) (**par les mains, les meubles, les murs*)[26];
- l'exclusion du possessif dans les constructions du type 5a – *il indique la maison du doigt* (*??de son doigt*) – et 7a – *il approuve de la tête* (*??de sa tête*), avec une partie du corps active dans un complément de moyen introduit par la préposition *de*[27];
- l'impossibilité du possessif dans les phrases du type *avoir / (lui) mettre quelque chose dans / sur + partie du corps* (*elle a un objet dans la main, il m'a mis le chapeau sur la tête*: Andrews 1987.66 et 74)[28];
- l'obligation au pronom datif (pas de possessif!) pour les processus mentaux stéréotypés avec *tête* ou *esprit* (type 9b: *...lui passe par la tête, ...me vient à l'esprit*) (voir Andrews 1987.79)[29];
- et enfin la catégorie 6/1 – *il l'embrassa sur le front* –, d'où le pronom datif est exclu uniquement parce qu'il y est remplacé par un pronom à l'accusatif (voir Andrews 1987.72-73 et Spanoghe 1995.225)[30].

Outre ces exceptions ponctuelles et mineures, qui se définissent en principe par l'exclusion de l'une des deux variantes théoriquement possibles, il existe quatre grands créneaux qui constituent des exceptions véritables et importantes, c'est-à-dire où la distinction générale entre parties du corps actives et passives ne s'applique pas.

5a) Les parties du corps avec adjectif (ou participe) épithète (*mes paupières clignotantes* (Hand 14) *son engin dressé vers le ciel* (Wal 326)) n'admettent en principe que le possessif (voir Andrews 1987.46 et passim, Roegiest / Spanoghe 1991.85-86).

---

(26) Ce qui, bien évidemment, est valable pour les trois langues étudiées.

À remarquer qu'en français, le pronom de la 3e personne du singulier ne marque pas le genre du possesseur, ce qui rend nécessaires des circonlocutions parfois ridicules: *Elle retire la langue à elle de sa bouche à lui. Aussitôt, il remplit de nouveau sa bouche à elle avec sa langue à lui* (Andrews 1987.58).

(27) Cette règle ne constitue en réalité qu'une forte tendance, tendance valable aussi en allemand et en espagnol.

(28) Il semble que l'allemand et l'espagnol soient moins stricts à cet égard.

(29) Cette exception semble exister dans les trois langues.

(30) Ce modèle existe tout à fait de la même manière en allemand (cf. Ebert 1982.72-75) et en espagnol.

Mais il y a plus: on remarque en effet que c'est là le seul cas où l'anglais remplace son sempiternel possessif par la combinaison d'un article défini avec un pronom personnel (mais, bien évidemment, à l'accusatif et non au datif): *I touched her on the shoulder* (voir ci-dessus, note 6).

Une exception à l'exception: l'article défini apparaît avec les adjectifs *droit*, *gauche* et les numéraux, et en général avec les adjectifs qualificatifs «distinctifs» par opposition aux adjectifs qualificatifs «descriptifs» (voir Julien 1983, cité d'après Spanoghe 1996-1997.224, et Spanoghe 1995.211). Cette règle est à rapprocher du principe de la saillance: tous les adjectifs sauf *droit*, *gauche* et les numéraux rendent la partie du corps saillante et imposent par là le possessif (voir ci-dessus, paragraphe 4)(31).

Pourtant, dans une perspective contrastive, il convient de remarquer que cette saillance qui impose l'usage du possessif répond, en allemand et en espagnol, à des critères moins rigides(32). En témoignent des exemples comme le suivant, qui confirment la tendance nettement plus marquée du français à employer le possessif, par rapport aux deux langues de référence:

XIV) Er schaute auf die sich vorwärts krallenden Fingerspitzen und auf die pechbefleckten Nägel

Il regardait les pointes de mes doigts qui continuaient à s'incruster et mes ongles constellés de saleté

Se fijó en las puntas de esos dedos que se estiraban hacia adelante como garras, y en las uñas roñosas

(Hand 8 / 12 / 10)

5b) Les parties du corps dans les compléments de nom (*la soif des cœurs / de nos cœurs* (Hub 91)) ne peuvent pas prendre de pronom datif. Ceci s'explique par le simple fait que ces compléments de nom ne sont pas en rapport avec un verbe d'action qui pourrait permettre au pronom datif de s'insérer. Sont à regrouper dans cette même catégorie les syntagmes prépositionnels sans rapport direct avec un verbe d'action, et donc tous les exemples qu'Andrews donne en 10, sauf 10b, ainsi qu'en 11/2 (10a *un*

(31) Cf. Spanoghe 1995.212: «...ce critère formellement observable de la présence d'un élément linguistique impliquant une modification de la partie du corps, est une preuve de l'importance qu'on attache à la partie du corps concrète et autonome.»

À remarquer que l'article indéfini constitue une bonne alternative lorsque la qualification est rhématique, voir *Catherine lève vers sa mère un visage anxieux mais confiant* (Andrews 1987.59) et *Il embrassa un front légèrement moite* (Cam 15).

Pour l'emploi de l'article indéfini avec les parties du corps dans les langues romanes, cf. en général Spanoghe 1998.

(32) Voir Ebert 1982.66 pour l'allemand et Roegiest / Spanoghe 1991.82-83 ainsi que Spanoghe 1995.211 pour la comparaison du français et de l'espagnol.

geste de la main / la peau de son visage, 10c *sous les yeux,... / ..., au-dessus de son front,* 10d *avec sa plante sous le bras / la lueur dans ses yeux,* 10e *les bras croisés sur ses genoux / un grand couteau planté entre les épaules,* 11/2 *il entra, une boîte sous le bras*). Faute d'un lien avec un verbe d'action, la distinction entre parties du corps actives et passives n'a pas de sens pour ces exemples. Leurs possibilités de détermination se caractérisent par la variation libre entre l'article défini et le possessif (avec une tendance à l'article pour les exemples du type 11/2, voir Kliffer 1984.196-197).

Cette variation libre entre l'article défini et le possessif, à l'exclusion du pronom datif, se confirme aussi dans les deux langues de référence, voir les commutations possibles dans l'exemple suivant:

XV) Die Haltung der Arme habe sich nicht verändert
meiner Arme

La position de mes bras ne s'était pas modifiée
des bras

La postura de los brazos no había cambiado
de mis brazos

(Hand 8 / 13 / 11)

5c) Les parties du corps sujet (*Et mes yeux virent des plumes, des épées* (Alb 40); *sa bouche s'arrondit*, type 12 d'Andrews) exigent en principe le possessif (cf. Spanoghe 1995.209).

Une exception notable: les phrases à verbe *être* (*les / ses mains sont fines et nerveuses*, voir Andrews 1987.94-95). En outre, il existe quelques exceptions idiomatiques avec un pronom datif (*la tête me tourne*)(33), bien que la partie du corps sujet y joue un rôle actif; et de rares exemples avec l'article défini seul (*c'étaient les yeux qui riaient* (Sim 88)). Il n'en reste pas moins que la règle générale pour les parties du corps sujet, c'est sans aucun doute l'emploi du possessif (*ton squelette grandira* (Bor 205)).

Cette règle est tout à fait compatible avec le principe général des parties du corps actives et passives, dans lequel les parties du corps sujet se rangent évidemment du côté actif(34) (mais la préférence pour le possessif constitue bien évidemment une restriction par rapport à cette règle).

(33) Voir Mourin 1981.343: *la tête lui tournait, les yeux lui cuisaient et lui brûlaient, la main lui tremblait rarement;* mais: *Sa tête craquait, mon cerveau bouillonne.*

(34) Sauf dans les phrases à verbe *être*, où la partie du corps est simplement décrite.

D'autant plus remarquable est le fait que l'espagnol admette dans de tels exemples la construction avec article défini + pronom datif[35] – tandis que l'allemand apparaît indécis:

XVI) *La voz le salía como cortada y los labios y las aletas de la nariz le temblaban como las hojas movidas por la brisa*

Ihre Stimme klang wie abgehackt, und ihre Lippen und Nasenflügel zitterten wie Blätter im Wind

?die Lippen und Nasenflügel zitterten ihr

Sa voix était entrecoupée; ses lèvres et les ailes de son nez tremblaient comme des feuilles agitées par la brise

**les lèvres et les ailes du nez lui tremblaient*

(Cel 170 / 126 / 134)

5d) La dernière exception regroupe les exemples qui correspondent, dans la typologie d'Andrews, aux numéros 13 (*il a les yeux tout rouges*), 11/1 (*il entra, le dos voûté*) et 10b (*un homme aux yeux gris*). Ces trois types de constructions, qui prennent toujours l'article défini, méritent une attention particulière parce qu'elles constituent un authentique gallicisme.

Ce qui frappe de prime abord, c'est qu'il s'agit de parties du corps assorties d'un adjectif qualificatif, mais qui contredisent la règle du possessif obligatoire telle qu'elle a été établie en 5a. Pourtant, ce n'est pas à un possessif que pense le germanophone en présence d'une phrase comme *il a le nez long*, mais bien plutôt à une contruction indéfinie: *er hat eine lange Nase*. Ou, si l'on préfère recourir à un exemple au pluriel, il faut se rappeler que l'article indéfini pluriel de l'allemand, c'est l'article zéro; et on retrouve donc le même contraste entre *elle a les joues rouges* et *sie hat Ø rote Wangen*.

Cette équivalence entre une expression définie en français et une expression indéfinie en allemand concerne en principe les trois constructions étudiées. En effet, les équivalents des phrases du type 11/1 (*il nous quitta, le dos voûté*) et 10b (*un homme aux yeux gris*) se construisent avec la préposition *mit* combinée à une phrase nominale indéfinie: *er verließ uns mit einem gebeugten Rücken, ein Mann mit Ø grauen Augen.*

---

(35) Voir l'exemple de la note 26 ci-dessus: *ya no se me ven las alas* (Alb 39 / 23); cf. aussi Poloniato 1968.296: *se le llenaron los ojos de lágrimas* et Spanoghe 1995.210: *le latía el corazón*. Voir Spanoghe 1995.218, qui constate même une préférence de l'espagnol pour cette construction avec certains verbes (*latir, temblar*).

En réalité, les choses sont, hélas, plus compliquées encore, puisque les variantes mentionnées ne constituent que les réalisations les plus typiques, les plus normales dans le sens de norme, dans les deux langues comparées. À côté de cela, pour le type 13, la variante *sie hatte die Augen blau* avec article défini n'est pas exclue en allemand, mais elle est rare et elle ne peut désigner qu'un état transitoire(36). L'espagnol, lui, connaît une construction analogue à la variante française, qui combine le verbe *tener* avec un article défini (*tenía la cara cubierta de lágrimas* (Cam 15)), mais il préfère souvent rendre les constructions en question par une phrase où la partie du corps est sujet d'un verbe *être*(37), ce qui lui permet de faire valoir pleinement l'opposion *ser / estar*: *sus mejillas eran / estaban rojizas*.

Pour ce qui est du type 10b (*un homme aux yeux gris / ein Mann mit Ø grauen Augen*), le français connaît, à part la variante standard avec la préposition *à* et l'article défini, une deuxième variante analogue à la version allemande, qui combine la préposition *avec* et un article indéfini:

XVII) ...un homme légèrement voûté [...], **avec** *des cheveux grisonnants, un visage grave, d'épaisses lunettes à monture métallique*
(All 366)

La version espagnole de ce même exemple montre que l'espagnol utilise la préposition *con* indifféremment avec l'article défini et indéfini (quoique l'article défini soit nettement plus fréqent):

XVII') ...un hombre ligeramente encorvado [...], **con** *el cabello gris, un rostro grave y Ø gruesos lentes con montura metálica*
(All 299)

D'autre part, il faut mentionner une variante avec absence d'article, variante valable pour l'allemand et pour l'espagnol. En effet, l'allemand peut se passer de l'article après la prépositon *mit*, même là où cette absence ne peut pas être interprétée comme un article zéro: *mit_gebeugtem Rücken*. Et l'espagnol, lui, dispose d'une préposition spéciale qui lui permet de se passer de l'article: *un viejo español de rostro duro y estragado* (Cam 14). Ainsi, l'exemple trilingue suivant, assorti de certaines commutations, donne une idée assez complète des variantes possibles du type 10b dans les trois langues:

(36) Et inversement, la variante *il a des yeux bleus* ne peut désigner en français qu'un état transitoire, cf. Andrews 1987.98.

(37) Comme d'ailleurs l'anglais, cf. Andrews 1987.97.

XVIII) ...il vit surgir, du fond obscur du corridor, un gros rat **à** *la démarche incertaine et* **au** *pelage mouillé*
avec *une démarche incertaine et un pelage mouillé*

Da sah er aus dem Dunkel des Ganges eine dicke Ratte auftauchen **mit**_*feuchtem Fell und*_*unsicherem Gang*
mit *einem feuchten Fell und einem unsicheren Gang*

...vio surgir del fondo oscuro del corredor una rata de gran tamaño **con** *el pelaje mojado, que andaba torpemente*
con *un pelaje mojado*
de_*pelaje mojado*

(Cam 14 / 7 / 13)

Reste à commenter le type 11/1: *il entra, le dos voûté.* C'est la seule construction dépourvue de variantes, pour laquelle les faits sont clairs dans les trois langues: à la «construction détachée» (Andrews 1978.89) du français correspond en allemand un syntagme prépositionnel en *mit* avec article indéfini (voire avec absence d'article), tandis que l'espagnol occupe une position intermédiaire, puisqu'il combine la préposition *con* avec l'article défini:

XIX) - Oui, dit-elle, les yeux brillants, nous recommencerons
"Ja", sagte sie **mit** *(Ø) glänzenden Augen, "neu anfangen"*
-Sí -dijo ella, **con** *los ojos brillantes, recomenzaremos*

(Cam 17 / 9 / 15)

Voilà pour les faits. Reste à donner une explication de cette idiosyncrasie française, de cette différence notable avec l'allemand, qui constitue peut-être le fait contrastif le plus remarquable lorqu'on parle de parties du corps. Rappelons les trois exemples types dans les deux langues:

il a le nez long: er hat eine lange Nase
il nous quitta, le dos voûté: er verließ uns mit einem gebeugten Rücken
un homme aux yeux gris: ein Mann mit Ø grauen Augen.

Le propre de tous ces exemples dans leur version française, c'est la fonction de l'adjectif qualificatif (ou du participe), qui n'est pas rattaché au nom comme une épithète, mais bien plutôt comme un attribut. En témoigne la transformation suivante: *il a le nez très long ⇒ le nez, il l'a très long* (voir Gaatone 1972, Lavric 1980.97, Blumenthal 1983.50); *(il nous quitta), le dos voûté ⇒ le dos, il l'avait voûté.* Cette transformation constitue un indice syntaxique clair et net; mais cet indice n'est valable que

pour les types 13 et 11/1, alors que le type 10b doit être rattaché au même principe par simple analogie, à moins qu'on ne veuille transformer *un homme aux yeux gris* en *un homme qui avait les yeux gris*(38).

C'est cette particularité syntaxique qui explique pourquoi la règle du possessif obligatoire avec les parties du corps accompagnées d'un adjectif épithète (notre exception 5a) ne peut pas s'appliquer à ces exemples. L'adjectif n'a pas, dans les cas considérés, une fonction épithétique. En effet, on peut même avoir, dans certains exemples, la combinaison d'une épithète authentique avec un adjectif ou participe attribut du COD, et les transformations possibles marquent nettement cette différence de statut: *démarrer vers le taureau [...], la main gauche basse* (Díaz 144) ⇒ *la main gauche, il faut l'avoir basse* ⇒ **la main, il faut l'avoir gauche et basse.*

Pour donner une interprétation sémantico-syntaxique du contraste allemand-français dans les constructions comme *il a <u>les</u> yeux bleus* contre *er hat <u>Ø</u> blaue Augen*, on peut dire que le français attribue la qualité d'être bleus aux yeux bien définis d'une personne déterminée, tandis que l'allemand considère le sujet comme le possesseur d'une paire quelconque parmi les innombrables paires d'yeux bleus qui existent dans le monde. Il s'agit donc de deux perspectives possibles, de deux approches différentes d'une même réalité, chacune constituant de son côté la forme d'expression dominante fixée par la norme dans la langue en question.

Nous voici arrivés au terme de cette étude sur la détermination des parties du corps, une étude qui nous a permis d'isoler un principe unique qui régit tout le domaine en question dans les trois langues étudiées, et par rapport auquel ont été définies des exceptions dont une bonne partie constituent des idiosyncrasies françaises. Afin de ne pas terminer sur le particulier, mais sur le général, nous rappellerons ici, en guise de conclusion, le grand principe fondamental:

parties du corps actives:	article défini ou possessif
parties du corps passives:	article défini + pronom datif, ou possessif

Cette règle générale n'existe pas par hasard, et elle ne correspond pas à une nuance sémantique négligeable, ou à une simple différence de perspective. Si les bouddhistes tibétains – et d'autres, probablement – consi-

(38) Pour l'analogie et la transformation en question, voir l'étude syntaxique de Langacker 1968.71-75.

dèrent le corps humain comme un bien tout à fait précieux, c'est précisément pour la vaste gamme d'expériences multiples et variées que ce corps rend possibles. À l'intérieur de cette gamme, l'opposition entre parties du corps actives et parties du corps passives constitue l'une des distinctions les plus fondamentales qui structurent notre expérience d'êtres humains.

Institut de langues romanes
Université d'économie de Vienne. Eva LAVRIC

Bibliographie primaire

Alb Alberti, R. (1960), *Zu Lande zu Wasser.* Gedichte. Spanisch und deutsch (tr. E. W. Palm), Suhrkamp, Frankfurt / M.
(1976), *Sur les anges* (tr. B. Sésé. Édition bilingue), Les éditeurs français réunis, Paris.

All Allende, I. (1982), *La casa de los espíritus* (Plaza & Janés Literaria), Plaza & Janés, Barcelona.
(1984), *La maison aux esprits* (tr. C. et C. Durand), Fayard, Paris.

Bor Borges, J. L. (1964), *Histoire de l'infamie. Histoire de l'éternité* (coll. 10 18) (tr. R. Caillois et L. Guille), Union générale d'éditions, Paris.

Cam Camus, A. (1947), *La peste*, Gallimard, Paris.
(1950), *Die Pest* (tr. G. G. Meister), Rowohlt Taschenbuch Verlag, Hamburg.
(1977), *La peste* (tr. R. Chacel), Pocket Edhasa, Barcelona.

Cel Cela, C. J. (1942), *La familia de Pascual Duarte*, Aldecoa, Madrid.
(1990), *Pascual Duartes Familie* (Serie Piper 1056) (tr. G. Leisewitz, G. Theile-Bruhns et A. Grube), Piper, München / Zürich.
(1948), *La famille de Pascal Duarte* (Romans vol. 19) (tr. J. Viet), Le club français du livre, s.l.

Díaz Díaz-Cañabate, A. (1974[2]), *Le monde des taureaux* (tr. française), Everest, León.

Hand Handke, P. (1968), *Die Hornissen*, Rowohlt, Reinbek bei Hamburg.
(1983), *Les frelons* (tr. M. B. de Launay), Gallimard, Paris.
(1984), *Los avispones* (Biblioteca del Corondel) (tr. F. Zanutigh Múñez), Versal, Barcelona.

Hub Huber, H., Perrin, H. et Pacthod, A. (1973), *Deutsch-französische Übersetzungen mit Stilübungen. Thèmes et versions*, Österreichischer Bundesverlag, Wien.

Inn Innerhofer, F. (1977 a), *Schöne Tage* (Suhrkamp Taschenbuch 349), Suhrkamp, Frankfurt / M.
(1977 b), *De si belles années* (tr. H. Quintin et J. Tailleur), Gallimard, Paris.
(Tr. espagnole: Á. Borda)

Pen Pennac, D. (1988), *Au bonheur des ogres* (folio 1972), Gallimard, Paris.

Sim Simenon, G. (1960), *Les gens d'en face*. (Presses Pocket 1346), Fayard, Paris.
(1985), *Die Leute gegenüber* (Diogenes Taschenbuch 21273) (tr. H.-J. Hartstein), Diogenes, Zürich.
(1973), *Las gentes de enfrente* (tr. J. Gómez de la Serna), Luis de Caralt, s.l.

Wal Walser, M. (1969), *La licorne* (Coll. Du monde entier) (tr. M. Michel) Gallimard, Paris.

Références bibliographiques

Andrews, B. J. (1987), «Article défini ou article possessif?», *I.T.L. Review of applied linguistics* 75, pp. 37-102.

Blumenthal, P. (1983), «Syntax und fachsprachliche Syntax im deutsch-französischen Sprachvergleich», *Zeitschrift für französische Sprache und Literatur* 93/1, pp. 44-69.

Cartagena, N. (1972), *Sentido y estructura de las construcciones pronominales en español*, Instituto Central de Lenguas, Universidad de Concepción, Concepción (Chile).

Demonte, V. (1988), «El *artículo en lugar del posesivo* y el control de los sintagmas nominales», *Nueva revista de filología hispánica* 36/1, pp. 89-108.

Ebert, K. H. (1982), «The definite article with inalienables in English and German», in *The contrastive grammar of English and German*, Lohnes, W. F. W. et Hopkins, E. A. (éds.), Karoma, Ann Arbor, Michigan, pp. 64-75.

Gaatone, D. (1972), «*Avoir* comme instrument de transformation. À propos de la construction *le garçon a les yeux bleus*», *Vox romanica* 31/1, pp. 92-98.

Hatcher, A. G. (1944 a), «*Il tend les mains* vs. *Il tend ses mains*», *Studies in philology* 41, pp. 457-481.
(1944 b), «*Il me prend le bras* vs. *Il prend mon bras*», *Romanic review* 35, pp. 156-164.

Isačenko, A. V. (1965), «Das syntaktische Verhältnis der Beziehungen von Körperteilen im Deutschen», in *Syntaktische Studien* (Studia grammatica 5), Arbeitsstelle strukturelle Grammatik der deutschen Akademie der Wissenschaften Berlin (éd.), Berlin, pp. 7-27.

Julien, J. (1983), «Sur une règle de bloquage de l'article défini avec les noms de parties du corps», *Le français moderne* 51, pp. 135-156.

Junker, M.-O. et Martineau, F. (1987), «Les possessions inaliénables dans les constructions objet», *Revue romane* 22, pp. 194-209.

Kliffer, M. D. (1984), «Interpenetration of linguistic levels: French inalienable possession», *Lingua* 62/3, pp. 187-208.

Kolde, G. (1996), *Nominaldetermination. Eine systematische und kommentierte Bibliographie unter besonderer Berücksichtigung des Deutschen, Englischen und Französischen*, Niemeyer, Tübingen.

Krohn, D. (1980), *Dativ und Pertinenzrelation. Syntaktisch-semantische Studien unter besonderer Berücksichtigung von Lexemen mit dem Merkmal* 'Kleidungsstück' (Göteborger germanistische Forschungen 20), Acta Universitatis Gothoburgensis, Göteborg.

Langacker, R. W. (1968), «Observations on French possessives», *Language* 44/1, pp. 51-75.

Lavric, E. (1980), *Kontrastive Linguistik der Determinanten des Substantivs: Französisch-Deutsch*, Mémoire de maîtrise, Université de Vienne.

(2000), *Fülle und Klarheit. Eine Determinantensemantik*, Vol. I: *Referenzmodell*; Vol. II: *Kontrastiv-semantische Analysen* (Stauffenburg Linguistik), Stauffenburg, Tübingen.

Mourin, L. (1981), «Possessifs romans», *Revue roumaine de linguistique* 26/4, pp. 341-366.

Poloniato, A. (1968), «Observaciones acerca de los sistemas de posesivos en español», in *Actas de la quinta asamblea interuniversitaria de filología y literatura hispánicas*, Ciocchini, E. et Zamudio de Predan, J. A. (éds.), Universidad Nacional del Sur, Bahía Blanca, pp. 205-213.

Roegiest, E. et Spanoghe, A.-M. (1991), «Relation de possession inaliénable et qualification en français et en espagnol», *Revue de linguistique romane* 55/217-218, pp. 81-94.

Spanoghe, A.-M. (1995), *La syntaxe de l'appartenance inaliénable en français, en espagnol et en portugais* (Studia romanica et linguistica 27), Peter Lang, Frankfurt a.M. / Berlin / Bern / New York / Paris / Wien.

(1996-1997), «La construction *il lève la / sa tête* en français, en espagnol et en portugais. Une approche fonctionnelle», *Cahiers de l'institut de linguistique de Louvain* 22/3-4 – 23/1-2, pp. 223-227.

(1998), «Le verbe et l'article indéfini, deux bloquages de l'inaliénabilité?», présentation au XXIIe Congrès international de linguistique et philologie romanes, Bruxelles, 23-29 juillet 1998.